Version: Octobre 2024



## Documents à fournir

Pays: Inde

eVisa (Affaires et/ou Tourisme)

	Le scan de la <b>double page de données du passeport</b> (pages avec la photo et signature) en couleur (par mail au format pdf)
Attention : le passeport doit contenir 2 pages libres, validité de 6 mois minimum à compter de votre date d'arrivée prévue en Inde et hors passeport d'urgence	
	Le scan d'une <b>photo d'identité</b> en couleur (par mail au format jpeg), de moins de 6 mois, sur fond clair et de bonne qualité (pas de selfie)
	Remplir et nous retourner le <u>formulaire de renseignements</u> (sauf si commande sur site internet public ou dédié)
	Le scan du <b>billet électronique</b> (par mail au format pdf)
Pour une demande de visa professionnel, fournir :	
	Scan de votre <b>carte de visite</b> (par mail au format pdf) (NB : si vous n'en avez pas, nous le spécifier et nous en génèrerons une pour vous)
	Une <b>lettre d'invitation</b> de la société indienne (par mail au format pdf), sur papier en-tête et rédigée en anglais, mentionnant précisément l'objet de la visite ainsi que les dates précises de début et de fin du séjour envisagé, signée et tamponnée.